

# CIPA INFOS FLASH

JOURNAL D'INFORMATION DE LA FILIERE PISCICOLE

Mai 2010

## En Bref :

- ◆ **A vos agendas !** Après Lyon en 2006, Biarritz en 2007, c'est le syndicat des Pisciculteurs Salmoniculteurs du Nord qui recevra les prochaines rencontres interprofessionnelles de l'Aquaculture. La manifestation aura lieu au Touquet, dans le Nord Pas-de-Calais les 12-13 et 14 mai 2011.



- ◆ **Intranet CIPA / FFA** : L'intranet du CIPA et de la FFA, accessible à partir de [www.cipa-pro.fr](http://www.cipa-pro.fr), est en ligne depuis 3 mois. Si vous n'avez pas reçu votre identifiant et votre mot de passe, n'hésitez pas à en faire la demande au CIPA à [mgarnier@cipaquaculture.asso.fr](mailto:mgarnier@cipaquaculture.asso.fr).
- ◆ **Proximité** : Afin de répondre au mieux à vos besoins en 2011, un questionnaire est disponible sur l'intranet ou sur demande au CIPA (01 40 58 68 00). N'hésitez pas à nous le renvoyer afin que la commission proximité fasse des choix au plus près de vos attentes pour le kit 2011.
- ◆ **Retombées Presse** : toutes les retombées presse, notamment celles liées au mois du poisson d'aquaculture sont accessibles à partir de l'intranet : [www.cipa-pro.fr](http://www.cipa-pro.fr)

## ASSEMBLEE GENERALE CIPA : jeudi 17 juin 2010

La prochaine **Assemblée Générale du CIPA** se tiendra  
le **jeudi 17 juin 2010**  
de 9h30 à 12h30  
au CIPA, 32, rue de Paradis—75010 PARIS  
5ème étage, porte 518  
Métro : Poissonnière (ligne 7) ou Bonne Nouvelle (ligne 8 et 9)  
ou Château d'Eau (ligne 4)

Cette assemblée sera suivie d'un buffet où vous êtes cordialement invité.

Nous vous prions de bien vouloir indiquer votre présence auprès de Valérie Guérin par téléphone au 01 40 58 68 00, par fax au 01 40 59 00 12 ou encore par mail à [vguerin@cipaquaculture.asso.fr](mailto:vguerin@cipaquaculture.asso.fr) **avant le vendredi 11 juin 2010.**



Attention, sans réponse de votre part à cette date, nous ne pourrions malheureusement pas vous compter pour le déjeuner.

## Equarrissage : du nouveau pour les professionnels ayant signé un contrat avec SIFDDA

Un contrat-cadre vient d'être signé entre SIFDDA et le CIPA : vous trouverez le texte de ce contrat sur le site [www.cipa-pro.fr](http://www.cipa-pro.fr). Ce contrat-cadre officialise les négociations qui ont eu lieu ces derniers mois entre le CIPA et SIFDDA. Il vient en complément des contrats individuels déjà signés et prévaut sur ces contrats en cas de clause contradictoire : c'est notamment le cas des tarifs, qui sont remplacés par les tarifs H.T. **plafond** suivants :

Régions		Partie fixe Forfait (plafond) par enlèvement	Partie variable Prix (plafond) en fonc- tion du tonnage
1	Bretagne, Pays-de-la-Loire, Deux-Sèvres	50	148
2	Dordogne, Gironde, Vienne, Charente-Maritime, Charente, Bourgogne, Auvergne, Centre, Limousin, Aveyron	70	160
3	Franche-Comté, Alsace, Lorraine	85	160
4	PACA, Languedoc-Roussillon, Corse	140	220

La signature de ce contrat-cadre peut donc générer, si vous le souhaitez, un avenant à votre contrat individuel. N'hésitez pas à demander à en bénéficier (**de préférence par email : [pisciculture@sifdda.fr](mailto:pisciculture@sifdda.fr) ou bien par fax au 01 48 13 58 53**), SIFDDA vous recontactera très rapidement pour mettre en place cet avenant dans les semaines qui viennent, et les tarifs négociés par le CIPA (en fonction du tonnage à collecter, du nombre de passages, du mode de paiement, ...) seront dès lors applicables.

Si vous ne souhaitez pas bénéficier dès à présent des conditions de ce contrat, il vous sera toujours possible de demander à en bénéficier plus tard au cours de la période de validité du contrat.

Le contrat-cadre avec Atemax devrait être signé prochainement. La principale différence avec SIFDDA sera la rétroactivité au 18 juillet 2009. Dès que le contrat-cadre sera signé, l'information sera transmise aux syndicats régionaux. Nous vous invitons également à consulter régulièrement le site intranet [www.cipa-pro.fr](http://www.cipa-pro.fr) sur lequel vous pourrez aussi trouver l'information.

Soucieux du développement durable de son activité, la profession piscicole française s'est engagée en 2006 dans un vaste programme d'évaluation de la durabilité des exploitations aquacoles : le programme IDAqua®.

Cette démarche a abouti à la mise en place d'un outil qui permet à chaque pisciculteur de mener une évaluation de son exploitation.

## IDAqua® qu'est-ce que c'est ?

IDAqua® est un **outil d'auto évaluation** des exploitations piscicoles. Il est basé sur un groupe d'indicateurs issu des réflexions des professionnels, des orientations de la profession pour leur activité et sur les principes de développement durable associés à l'économie, au social et à l'environnement. Il participe à la mise en place d'une stratégie commune de développement durable.

Dans son état actuel, IDAqua® n'est pas un schéma de certification, et n'a pas vocation à le devenir.

### - A qui cela sert-il ?

L'outil a été créé **POUR la profession piscicole** : chaque type d'élevage doit pouvoir y trouver son intérêt (salmoniculteurs, pisciculteurs d'étangs, pisciculteurs marins), ainsi que la filière dans son ensemble.

### - À quoi cela sert-il ?

Les indicateurs servent au pisciculteur à **évaluer les forces et faiblesses** de son exploitation, en termes de performance économique, de gestion humaine, d'insertion sociale de son activité, d'intégration territoriale et du respect de l'environnement.

Situant l'exploitation par rapport à celles d'un même groupe d'activité (*salmoniculteur, producteur marin, producteur en étang*), IDAqua® permet à chaque pisciculteur d'apprécier les marges de manœuvre envisageables pour faire évoluer son entreprise et de prendre du recul vis-à-vis de son outil de production.

### - Et pour la filière ?

A l'échelle de la filière, les informations collectées permettront de dresser un **premier état des lieux de la durabilité** de la profession. Ce « point 0 » apportera des éléments pour orienter la stratégie de développement durable de la profession. IDAqua® pourra notamment contribuer à la définition d'actions de développement, à la proposition d'axes de recherche, à des actions de formation, à la construction de partenariats, à la communication professionnelle et grand public.

**En s'appropriant l'outil, le pisciculteur est, grâce à sa connaissance du site et du contexte, le plus à même d'interpréter ses résultats et de se fixer des objectifs pour un développement durable de son exploitation.**

## Mise en place de l'outil

Dans un premier temps, une version papier est disponible sur l'intranet du CIPA afin de vous permettre de vous familiariser avec l'outil et ses indicateurs. Vous pouvez d'ores et déjà télécharger cette version, et parcourir les indicateurs.

Très rapidement après ce test pratique, nous allons mettre en ligne sur l'intranet les outils suivants :

- **Un guide d'utilisateur**, expliquant pas à pas le déroulement à suivre pour vous évaluer avec l'outil informatique. **Nous encourageons vivement tout utilisateur de l'outil informatique à bien lire ce guide.**

- **Un guide méthodologique**, qui est en cours de publication en format papier. Il sera aussi disponible en téléchargement sur l'intranet du CIPA. Ce guide explicite la démarche et le travail effectué.

- **L'outil Informatique IDAqua®** : Il s'agit de la version numérique de l'outil « papier » déjà disponible sur l'intranet.

Nous encourageons les pisciculteurs intéressés pour tester la première version de l'outil informatique avec leur animateur régional à se manifester rapidement auprès de lui.

Cet outil se décompose en 2 parties :

- **Un outil Excel®**, qui permet à chaque pisciculteur de calculer automatiquement ses scores, et de visualiser une synthèse graphique de ses résultats. *L'utilisateur peut choisir d'envoyer automatiquement vers le site internet IDAqua®, en toute confidentialité, les scores obtenus. Les données brutes de son exploitation ne seront pas transmises.*
- **Un site internet : [www.idaqua.fr](http://www.idaqua.fr)**, (à votre disposition dès **début juillet**) permettra au pisciculteur de se comparer à la moyenne de son secteur de production, et de suivre l'évolution dans le temps de ses scores. En choisissant d'utiliser l'outil internet, vous permettrez à l'ensemble de la filière de réaliser un état des lieux global, ou « point zéro », qui permettra à cette dernière de se situer dans le contexte de la durabilité.

**L'équipe du CIPA et vos animateurs régionaux sont disponibles pour vous aider à mener à bien votre évaluation.**

**Retrouvez l'ensemble des informations concernant IDAqua®, les liens, les documents, et les actualités sur l'intranet du CIPA : [www.cipa-pro.fr](http://www.cipa-pro.fr)**

Si vous n'avez pas de mot de passe pour l'intranet, vous pouvez en obtenir un par simple demande à l'adresse suivante : [mqarnier@cipaquaculture.asso.fr](mailto:mqarnier@cipaquaculture.asso.fr)

